



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 3848

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE EN MOSELLE

M. le président. La parole est à M. Patrick Weiten, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Patrick Weiten. Monsieur le président, mes chers collègues, ma présence aujourd'hui dans l'hémicycle, parmi vous, est une fierté, mais c'est aussi une immense douleur que de succéder à mon amie, Anne Grommerch.

Anne était une grande dame, engagée avec passion, malgré les épreuves. Elle était appréciée de tous pour son courage, son dynamisme et sa joie de vivre. Nul doute que son absence ne sera jamais comblée. Aussi, vous me permettrez d'avoir une pensée émue envers sa famille et ses enfants, ainsi qu'envers tous ceux qui ont croisé sa vie et partagé ses combats. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Héritière de Robert Schuman, Anne Grommerch défendait avec force son territoire ouvert sur l'Europe et tourné vers nos voisins allemands et luxembourgeois. J'aurai à cœur de poursuivre son œuvre, en particulier les relations transfrontalières qu'elle avait su développer. Au-delà, j'aurai surtout à cœur de représenter dignement celles et ceux qui ont été à l'origine de son engagement au service de l'intérêt général.

Monsieur le Premier ministre, plus que jamais, les drames sociaux et humains que nous traversons nous obligent à l'humilité. La Moselle, comme les autres territoires de la région Grand Est, reste marquée par les stigmates des restructurations industrielles et minières. Le chômage n'est pas une fatalité : c'est une tragédie humaine, qui bouleverse la vie de milliers de femmes et d'hommes, de tout âge et de toute origine. La semaine prochaine, lorsque nous examinerons le projet de loi Travail, mes pensées n'iront pas seulement vers Anne Grommerch, qui aurait eu à cœur de s'investir pour défendre ce bien commun qu'est le travail, mais aussi vers ces familles brisées par le doute et le désespoir. Nous devons leur redonner confiance et créer une dynamique nouvelle en faveur de l'emploi.

Aussi, monsieur le Premier ministre, comptez-vous apporter des réponses pragmatiques et ambitieuses aux entreprises de ces territoires, ainsi qu'aux collectivités, qui vivent au rythme des coopérations territoriales ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains, du groupe de l'Union des démocrates et indépendants, du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et sur les bancs du groupe écologiste.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Monsieur le député, j'ai eu l'occasion de rencontrer Anne Grommerch, notamment dans mes fonctions de

secrétaire d'État à la politique de la ville. Je sais combien elle a milité pour que son territoire et sa ville, Thionville, bénéficient des crédits de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, à la fois pour favoriser l'emploi des habitants des quartiers populaires et parce qu'elle avait besoin du soutien de l'État en termes d'investissements publics. Anne Grommerch a mené cette bataille ; elle l'a gagnée. C'est avec humilité, modestie et pragmatisme qu'elle a toujours eu à cœur d'améliorer la vie quotidienne des habitants de Thionville, et qu'elle a tenu ses engagements. Aussi, monsieur le député, je m'associe à l'hommage que vous lui avez rendu.

La Moselle, territoire industriel dont de nombreux habitants sont frappés par le chômage, doit bénéficier de toutes les mesures que nous mettons en œuvre en faveur de l'emploi.

Je citerai tout d'abord l'aide à l'embauche pour les petites et moyennes entreprises, qui connaît un grand succès dans les territoires. Ce dispositif, dont de nombreuses petites entreprises bénéficient, permet d'accélérer la création d'emplois.

Aujourd'hui, près de 70 % des entreprises qui demandent cette aide l'emploient pour recruter une personne en contrat à durée indéterminée ou prolonger des contrats particulièrement courts. L'aide bénéficie aux jeunes, à près de 40 %. Si des besoins spécifiques sont identifiés sur votre territoire, monsieur le député, nous sommes prêts à les examiner.

Par ailleurs, la Moselle peut bénéficier du Plan de 500 000 formations supplémentaires. Celui-ci est essentiel, notamment pour permettre les transitions professionnelles, en conférant de nouvelles compétences, car le monde du travail évolue. À cet égard, nous sommes parvenus à conclure un accord avec le président Richert.

Enfin, la Moselle pourra bénéficier des dispositions du projet de loi Travail, sur lequel nous reviendrons la semaine prochaine et sur lequel nous nous mobiliserons.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Weiten](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3848

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 avril 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 avril 2016](#)